



Compte-rendu de la réunion du comité directeur du 20 décembre 2012

Présents : Jean MEURILLON, John FLEURET, Daniel BESSET, Danièle FIORI, Emile ZABALETE, Maurice GRIMAUD, Maria DE ALMEIDA, Jacques CLEMENT, Romain BEZIE, Pascal MICHELON, Serge GARSAULT, André LEYNIER, Gilbert CARDINAL, Hélène MOLLET.

Approbation du procès-verbal du comité directeur du 15 novembre 2012

J. MEURILLON propose à l'approbation le procès-verbal du comité directeur du 15 novembre 2012.

Le procès-verbal du comité directeur du 15 novembre 2012 est adopté à l'unanimité.

Election du nouveau bureau directeur

Président : un seul candidat : Jean MEURILLON est réélu à l'unanimité.

Trésorier : un seul candidat : Jacques CLEMENT est élu à l'unanimité.

Trésorier adjoint : une seule candidate : Maria DE ALMEIDA est élue à l'unanimité.

Secrétaire : un seul candidat : Romain BEZIE est élu à l'unanimité.

Secrétaire adjointe : une seule candidate : Danièle FIORI est élue à l'unanimité.

J.MEURILLON propose qu'il y ait plusieurs vice-présidents du comité départemental : J.FLEURET et E.ZABALETE sont candidats et élus à l'unanimité.

Interventions :

J.MEURILLON rappelle à tous la possibilité de récapituler en fin d'année les kilomètres effectués pour se rendre aux réunions. Le comité fera alors une déclaration officielle (CERFA), pour le FISC, celle-ci permettra à ceux qui sont soumis à l'impôt sur le revenu de déduire une partie des frais engagés. De plus, J. MEURILLON relève que le budget étant très

serré, le comité départemental ne pourra plus prendre en charge les collations d'après réunions.

P. MICHELON introduit son intervention en rappelant un courriel émanant de la ligue Rhône-Alpes, qui était à destination des clubs concernant leur prochain achat de matériel.

Interventions :

J.FLEURET rappelle qu'après discussion avec Luc MONTIGON, conseiller technique sportif, la ligue devrait mettre à disposition des clubs une remorque de dix ergomètres. J. MEURILLON rajoute que cette remorque devrait être stockée en Drôme-Ardèche et ne serait utilisée que pour des actions ponctuelles, sous la responsabilité du comité.

P. MICHELON poursuit en présentant la convention signée entre les comités départementaux et la ligue. Il relève une divergence entre certains objectifs de la fédération et ceux de la ligue. Une difficulté supplémentaire sera de faire concilier les objectifs souhaités par le département (convention d'objectifs avec les conseils généraux) et ceux de la fédération.

Formation initiateur

P. MICHELON relate les problèmes de règlement des vacances liées aux précédentes formations d'initiateur qu'il avait organisées. La ligue a décidé, l'an dernier, d'employer des Chèques Emploi Service Universels (C.E.S.U.). P.MICHELON n'a toujours pas été payé pour la formation de l'an dernier. Par ailleurs, ces vacances ne représentent qu'une partie des coûts réels engendrés par ces formations. Pascal fera un bilan complet du coût de ces formations.

Interventions :

J. FLEURET propose que s'il n'y a pas l'assurance de la rémunération de cette prestation, ce soit un cadre de la ligue qui vienne organiser et assurer la formation, proposition que J.MEURILLON approuve.

P. MICHELON rappelle que deux rameurs font partie du club Drôme cette année. Il s'agit d'Anaïs CORONNEL (Aviron Valentinois) et de Tom COLLOMB (Aviron Romanais Péageois). Tout le comité directeur félicite ces deux rameurs.

Interventions :

J.MEURILLON précise que la réunion de présentation du club Drôme se tiendra le vendredi 21 décembre à l'hôtel du département, bâtiment du Conseil Général de la Drôme.

Il rappelle également qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat auprès du Comité Départemental Olympique et Sportif, comme il l'avait annoncé lors de l'assemblée générale du CDA. Il demande qui serait prêt à candidater pour siéger à sa place au sein du C.D.O.S.

J. FLEURET évoque qu'il est en pourparler avec Ingrid RICHIOUD pour qu'elle y postule. L'ensemble du comité directeur approuve et soutient cette initiative et souhaite qu'Ingrid RICHIOUD accepte de candidater et soit élue.

R. BEZIE se portera candidat si I.RICHIOUD décline la proposition.

Handi'aviron

P.MICHELON annonce l'achat par le comité départemental handi'sport de la Drôme, d'un bateau spécifique pour rameur handicapé. Ce bateau sera donc propriété du comité départemental handi'sport, parallèlement une convention d'utilisation de ce matériel sera fait entre les deux comités départementaux, et ce matériel sera mis à disposition des clubs affiliés à la fédération française handisport.

Parallèlement, le comité handi'sport a sollicité l'Aviron Romanais Péageois pour participer aux jeux de l'avenir. Manifestation qui se tiendra à Valence, aux parcs des expositions du 8 au 12 mai 2013. Le calendrier à cette période étant chargé (Randonnée des Castors à Valence le jeudi 9 mai et régates internationales de Savoie les 11 et 12 mai), il sera difficile d'intervenir tout au long du week-end. L'ARP s'est déjà engagé à présenter deux personnes et quatre ergomètres pour le jeudi 9 mai. Nous restons en attente des dernières directives du comité handi'sport.

Aviron scolaire

L'inspection académique a relancé le comité départemental d'aviron concernant la convention signée entre les deux parties.

P. MICHELON demande quels sont les projets en cours.

D. BESSET annonce que l'ARP devrait accueillir quatre classes de CM2 de la ville de Romans au courant du printemps 2013.

Compte-rendu de la réunion des entraîneurs de la ligue

Mercredi 19 décembre avait lieu dans les locaux du club de Chambéry-le-Bourget. P. MICHELON, J. CLEMENT, R. BEZIE s'y sont déplacés.

Il y a été présenté le fonctionnement du passage du Brevet d'Or Option Compétition en Rhône-Alpes. Romans sera un des lieux de rassemblement.

La troisième manche de la Coupe Drôme-Ardèche conserve son label pour l'obtention du Brevet d'Or Option Compétition.

Lors de cette réunion a été relevée la baisse constante du niveau général chez les juniors ainsi que le manque de médaillés aux différents championnats du monde et aux Jeux Olympiques des rameurs rhônalpins. Mais les problèmes que nous connaissons, de la reconnaissance de l'activité et du recrutement n'ont pas été soulevés. Le cas des championnats de France minimes a aussi été évoqué lors de cette réunion, ils se dérouleront

en dehors des championnats seniors cette année. La fédération espère une nouvelle organisation sportive. La ligue Rhône-Alpes, organisera le colloque des entraîneurs de la ligue soit le 18 janvier soit le 1^{er} février.

Compte-rendu de la réunion des entraîneurs du comité départemental

Mardi 18 décembre, P. MICHELON avait conviés les entraîneurs des clubs du comité départemental, pour évoquer différents points.

A propos des régates du comité est ressorti le problème du respect du code des courses, notamment le fait de doubler dans des intervalles trop courts et le non respect des catégories. Une demande a été faite auprès du corps arbitral pour savoir si le contrôle d'identité à l'embarquement était possible. Il a également été évoqué les problèmes de circulation sur le bassin lors de la coupure de midi. Il a été proposé de redire explicitement lors de la réunion des délégués les limites du bassin, ainsi que la possible sanction de l'équipage par un avertissement.

Pour finir, cette réunion permettait de faire le point sur le projet de la constitution d'une équipe départementale chez les cadets en filles et garçons. Un pré-collectif ouvert de onze cadets et 5 cadettes a été retenu. Le collectif final sera fait en fonction des résultats du contre-la-montre du 10 février qui se déroulera à l'Aviron Romanais Péageois. Les retenus dans ce pré-collectif seront avertis par courrier de leur convocation. La date du premier regroupement (le 16 février après-midi et le dimanche 17 toute la journée) ainsi que la date de la régata (le dimanche 7 avril à Roanne-le-Coteau) ayant été fixées. Pour ce qui est de l'encadrement, il reste à définir plus précisément.

La prochaine réunion du comité directeur est fixée au jeudi 24 janvier 2013 à 19h à la maison des bénévoles du sport à Valence.

L'ordre du jour étant épuisé J. MEURILLON lève la séance.

Le Président,
Jean MEURILLON

Le secrétaire,
Romain BÉZIÉ